

# LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 29 février 2024



COMMUNE D'ESNEUX

## APPROBATION DU RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.92.26.69 – [adrien@calvaer.be](mailto:adrien@calvaer.be)

Depuis mars 2022, la Commune d'Esneux a initié la révision du Schéma de Développement Communal (SDC) ainsi que du Guide Communal d'Urbanisme (GCU). Cela devrait permettre de définir une vision à long terme et une stratégie d'aménagement pour l'ensemble du territoire communal.

Le SDC va dresser le portrait de la commune selon ses caractéristiques propres et il va permettre d'identifier, entre autres, ses besoins sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, de mobilité.

Après avoir analysé en détail toutes les composantes du territoire d'Esneux, l'étude définira des enjeux qui répondront aux défis de demain : lutte contre l'étalement urbain, utilisation rationnelle du sol et des ressources, développement de l'économie, gestion qualitative du cadre de vie, maîtrise de la mobilité et enfin depuis les événements récents, la question des inondations.

Ce SDC sera appuyé par le second outil mentionné ci-dessus, le GCU, et qui régit les manières de construire. Ces dernières seront finalement étroitement liées aux enjeux définis au travers du SDC.

Au mois de décembre, le Conseil a adopté l'avant-projet de SDC et également l'avant-projet de GCU. Il a également arrêté le projet de contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales, portant sur ces deux avant-projets.

Ce contenu, présenté sous forme de table des matières reprenant les points qui seront étudiés dans le Rapport, a fait l'objet de l'avis de la CCATM ainsi que de l'avis du Pôle « environnement » et peut maintenant être définitivement arrêté.

Le Rapport sur les Incidences Environnementales sera réalisé dans les prochaines semaines.

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION D'UN BANC AU PARC DU MARY

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.92.26.69 – [adrien@calvaer.be](mailto:adrien@calvaer.be)

Le Conseil Communal a décidé d'introduire un dossier de subvention auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine pour la rénovation d'un banc en pierre dans le Parc du Mary.

Afin d'honorer la mémoire des personnes qui se sont investies dans la défense ou la promotion du patrimoine populaire esneutois un nom sera donné au mobilier rénové.

# LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 29 février 2024



COMMUNE D'ESNEUX

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE POUR LA COMMUNE D'ESNEUX

Pierre Georis

Steve Metelitzin

0498.581.013 – [pierre.georis@gmail.com](mailto:pierre.georis@gmail.com)

0474.24.06.05 – [metelitzin.s@gmail.com](mailto:metelitzin.s@gmail.com)

Le Gouvernement Wallon et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis en place, pour la Wallonie, un partenariat visant à soutenir l'ouverture et le subventionnement de nouvelles places de crèches. Grâce à un financement européen, le Plan Cigogne va permettre de financer plus de 5200 places de crèches supplémentaires. Une bonne nouvelle pour les futurs parents qui rencontrent souvent des difficultés à trouver une place dans une crèche.

L'avant-projet proposé par la Commune et le CPAS a été retenu pour le Plan Cigogne. Il consiste en la construction d'un bâtiment neuf Avenue d'Esneux, 176 à 4130 Esneux (derrière le CAP'S) afin d'accueillir la crèche existante des Marmousets. La crèche augmentera sa capacité de 25 places pour atteindre une capacité totale de 49 places.

Le marché pour ce projet sera divisé en quatre lots : Gros-œuvre et parachèvements, ossature bois, HVAC-Sanitaires et Électricité.

Le bâtiment devra répondre à de nombreuses normes au vu de sa situation géographique et son utilité. Actuellement, le permis d'urbanisme est en cours.

Une étape importante a été franchie au Conseil communal du 29 février, puisqu'il s'agit du lancement du marché public pour la réalisation des travaux qui devraient donc commencer avant la fin de cette année.

*« Ce nouveau bâtiment, énergétiquement autonome, accessible en mobilité douce via le Ravel verra le jour en 2026 et permettra de renforcer ce service public essentiel. Les crèches gérées par le CPAS auront alors 81 places d'accueil pour répondre aux besoins des jeunes parents de notre commune. »* précise Steve Metelitzin, Président du CPAS et en charge des crèches communales.

## EQUIPEMENT ET GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR MOTOR-HOMES À ESNEUX

Marchés publics - Pierre Georis

0498.581.013 – [pierre.georis@gmail.com](mailto:pierre.georis@gmail.com)

Le programme Stratégique Transversal (PST) a pour objectif de mieux promouvoir l'offre existante en matière de tourisme et en matière d'accueil.

C'est dans ce cadre que la Commune d'Esneux a présenté un projet qui a été retenu et qui consiste en la création et l'installation d'une aire de motor-homes toute saison, avec services (eau, vidange, électricité, wifi), accessible 24h/24 et mise à disposition exclusive des motorhomistes, réalisée avec des matériaux adaptés aux saisons. Cette aire bénéficiera de dix emplacements de tailles diverses, d'un aménagement aéré intégrant des plantes indigènes, le tout situé au croisement des rues Devant Rosière et l'Athénée pour un budget total de 328.864 ,20 € TVAC.

# LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 29 février 2024



COMMUNE D'ESNEUX

La Commune a reçu une subvention d'un montant de 263.091€ équivalent à 80% du montant initial estimé des travaux.

Suite à l'établissement d'une convention, un raccordement aux réseaux de l'Intercommunale AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration) est prévu afin de prendre en charge les eaux usées.